

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT DE MEAUX

Lizy-sur-Ourcq, le 03 février 2011



☎ 01 60 01 70 35

Fax 01 60 01 72 84

Internet : <http://www.lizy-sur-ourcq.com/>

e-mail : contact@lizy-sur-ourcq.com

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 janvier 2011

L'an deux mil onze et le vingt-sept, à vingt heures quarante cinq, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guy MICHAUX, Maire.

PRESENTS : M.MICHAUX – M.RANZONI – MME GALINIER – M. FOSSE – M.CALMET – MME HERPSONT – MME CONAN – MME COURTIER – MME KOUTOUAN – M.MIGEOT – M.PERCHET – MELLE ROGER – M.SEVILLANO – MELLE THURIN – MME WAGNER.

POUVOIRS : MME DARQUIN à M.CALMET – MME KRAMCZYK à M.MICHAUX
M.NEUSCHWANDER à M.FOSSE – MME PIQUOT à MME GALINIER – M.TOUPRY à M.RANZONI – M.WEHREL à MELLE THURIN.

ABSENTS NON EXCUSES : M.BLAISE – M.MAPPELLI

Madame Nicolle CONAN a été nommée secrétaire.

Monsieur MICHAUX donne lecture du compte-rendu du Conseil Municipal du 16 décembre 2010 ; pas de remarque, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour est ensuite abordé et une demande d'accord de modification de l'ordre du jour est acceptée à l'unanimité.

AFFAIRES GENERALES :

1) Convention d'utilisation des locaux en Mairie par l'Office Culturel de Lizy sur Ourcq :

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que la Ville de Lizy sur Ourcq, met à disposition de l'Office culturel de Lizy-sur-Ourcq un local situé place de Verdun.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,(Mme GALINIER, Présidente de l'Office culturel de Lizy sur Ourcq et Mme HERPSONT, membre du Conseil d'administration ne participant pas au vote),

Autorise Monsieur le Maire ou son premier adjoint à signer au nom de la Commune, ladite convention avec l'Office culturel de Lizy-sur-Ourcq.

2) Convention d'utilisation des locaux par l'Office Communautaire de tourisme du Pays de l'Ourcq :

Monsieur le Maire informe le conseil que le local appartenant à la Commune, situé 43 rue Jean Jaurès à Lizy sur Ourcq va être occupé par l'Office Communautaire de Tourisme du Pays de l'Ourcq et qu'il y a lieu de passer une convention d'utilisation dudit local.

Suite à la consultation auprès des services des Domaines, l'indemnité forfaitaire mensuelle s'élèvera à 500 €.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, (M. SEVILLANO, membre de l'Office Communautaire de Tourisme du Pays de l'Ourcq ne participant pas au vote),

Autorise Monsieur le Maire ou son premier adjoint à signer ladite convention avec l'Office Communautaire de Tourisme du Pays de l'Ourcq pour l'occupation et l'utilisation du local sis 43, rue Jean Jaurès dont l'indemnité forfaitaire mensuelle est fixée à 500 €.

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 76.2010 prise le 16 décembre 2010, approuvée en sous-préfecture de Meaux le 23 décembre 2010.

3) Convention avec le Syndicat de Collèges pour l'utilisation du gymnase Michel CHAVATTE :

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée qu'il y a lieu de passer une convention d'utilisation du gymnase Michel CHAVATTE avec le Syndicat des Collèges du canton de Lizy sur Ourcq.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, (Monsieur MICHAUX, Président du Syndicat des Collèges et Mme CONAN, membre du Conseil d'administration, ne participant pas au vote),

Autorise Monsieur le Maire ou son premier adjoint à signer au nom de la Commune, ladite convention avec le Syndicat des Collèges du canton de Lizy sur Ourcq afin de préciser les modalités d'utilisation du gymnase.

FINANCES – PERSONNEL – VIE ECONOMIQUE :

4) Approbation du règlement communal sur la passation des marchés et accords cadres :

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée qu'il y a lieu d'instaurer un règlement communal sur la passation des marchés et accords cadres.

Oùï l'exposé du Maire,

Et dans un souci de favoriser une bonne administration communale, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 19 voix pour et 2 abstentions,

Décide d'approuver le règlement communal sur la passation des marchés et accords cadres.

COMMISSION ANIMATION – LOISIRS – FETES ET CEREMONIES :

Lecture du compte-rendu de la réunion du 6 décembre 2010

Bilan de la Foire : bonne sonorisation, beau temps.

Arbre de Noël : animation avec Zigor et Gus.

Vœux du Maire : pas de vœux cette année.

Animations 2011

Fête Patronale : retraite aux flambeaux et groupe balkanique.

Fête de la Musique : proposition d'un groupe de musique française.

Foire : Animation sur la France et ses régions.

Arbre de Noël : Spectacle de marionnettes.

Budget à réduire pour 2011 : aucune manifestation ne sera supprimée mais les dépenses seront diminuées.

QUESTIONS DIVERSES :

5) Avenant n°1 à la convention Etat/Commune pour mise à disposition des services de l'Etat-Urbanisme :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'avenant n°1 à la convention Etat proposé à la Commune, qui a pour objet de définir les modalités de mise à disposition de la Direction Départementale des Territoires dans le domaine des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol.

Le Conseil Municipal, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés,

-de maintenir sa décision de confier l'instruction des permis de construire, permis d'aménager, certificats d'urbanisme article L. 410-1 b du CU, déclarations préalables pour aménagement à la Direction Départementale des Territoires.

-d'instruire les permis de démolir, certificats d'urbanisme article L. 410-1 a du CU et les déclarations préalables (sauf aménagement).

-autorise Monsieur le Maire ou son premier adjoint à signer au nom de la Commune ledit avenant à la convention Etat/Commune pour mise à disposition des services de l'Etat en matière d'urbanisme.

INFORMATIONS DIVERSES :

-Courrier de la C.C.P.O pour les dates de la collecte des extra ménagers pour l'année 2011 :

19 mai 2011 (secteur 1 : sud du Canal)

20 mai 2011 (secteur 2 : nord du Canal)

17 novembre 2011 (secteur 1 : sud du Canal)

18 novembre 2011 (secteur 2 : nord du Canal)

-Projet de règlement de voirie :

Copie sera faite pour être portée à la connaissance de tous les membres du CM.

-Aide pour un élève de Lizy qui doit faire un voyage dans le pays du BENELUX dans le cadre scolaire de son établissement (du 7 au 13 mai 2011) :

Proposition de donner 50 € afin d'aider la famille pour ce voyage (4 contre, 7 abstentions et 10 pour), les 50 € seront accordés.

-Demande de Mme WAGNER de ne pas marquer dans le Contact que le cabinet est au 2^{ème} étage avec ascenseur ou ne pas noter l'étage.

-Gala de musique de Monsieur Bernard MENIL : Salle Maison Rouge le 29/01/2011 à 20h30.

-le 4 Février 2011 : réunion pour créer une AMAP, salle Chastagnol à 20h30.

-Réunion pour le DOB le 3 mars 2011 à 20h45.

-Prochain conseil municipal : le 29 mars 2011 à 20h45 (vote du Budget).

Correspondances diverses

-Courrier de la C.C.P .O. (financement par l'éco-organisme en charge du recyclage des emballages) : proposition de M. le Maire de faire signer la pétition aux membres du conseil municipal.

-Vœux 2011 : Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée des courriers reçus des communes de Tancrou et de May en Multien, des Restos du Cœur.

-Ecole de musique EMAA : remerciements

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 H 30.

Le secrétaire,
Nicolle CONAN